

CHARTE

## D'ENGAGEMENT ÉTHIQUE

**ECOLEARN** 





Nous nous engageons à respecter les principes suivants lors de notre pédagogie, en lien avec les attentes de nos stagiaires et conformément à notre engagement personnel en faveur du développement durable :

- Notre enseignement a pour objectif d'aider les stagiaires à bien appliquer les Objectifs du Développement Durable dans le cadre de leur activité professionnelle et de leur contexte métier.
- Nous appuyons nos contenus sur les savoirs scientifiques des experts reconnus, sur les études proposées par les organisations représentatives et sur les meilleures expériences qui font référence ; ils sont toujours sourcés.
- Nous adoptons une position indépendante et critique dans l'élaboration et l'expression de nos enseignements ; nous indiquons nos risques de conflits d'intérêt lorsque nous sommes rémunérés par les acteurs cités et utilisés.
- Nous répondons à toutes les interrogations et demandes de clarification exprimées par les stagiaires, en faisant part des doutes et des limites attachées aux savoirs et en poursuivant les recherches nécessaires.
- Nous soumettons notre enseignement au regard de personnalités de référence afin qu'elles puissent valider sa qualité intrinsèque, son indépendance et sa cohérence avec les ODD et nous tenons compte des remarques.
- Par ailleurs, EcoLearn s'engage, dans le cadre de ses activités et conformément à la législation en vigueur en France et en Europe, à assurer la protection, la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel des utilisateurs de ses services, ainsi qu'à respecter leur vie privée.

Le comité de mission EcoLearn veille au respect de ces engagements.

Patrick d'Humières, Président fondateur d'EcoLearn

**Arnaud Herrmann**, Co-fondateur d'EcoLearn

Pierre Montel, Co-fondateur d'EcoLearn